

Education et Culture de la Démocratie
La transparence dans les critères de qualité
Dans l'enseignement supérieur (ECUD)



DGII/EDU/ECUD/2016 (7)

Défis de l'Université Algérienne pour une Education aux Valeurs de la Démocratie

ALGERIE

Pr. Naouel ABDELLATIF MAMI

UNIVERSITE MOHAMED LAMINE DEBAGHINE
-SETIF 2-



Introduction

La mission première de l'université est celle de forger les consciences, améliorer les aptitudes jusqu'à leur plus haut niveau de performance et faire valoir ce qui est fiable et juste. Les universités constituent le vrai levain de la démocratie.

**(Professeur Rachid HARAOUBIA
Ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique [1])**

Chaque système éducatif correspond à un ensemble de règles qui reflète le type de gouvernance d'un pays. Partant de l'hypothèse que l'éducation, en général, et l'enseignement supérieur, en particulier, permettent l'intégration des citoyens de demain dans l'organisation sociale, scientifique et politique prévue pour une démocratie participative au sein de la cité, il devient nécessaire de confronter les systèmes d'éducation et d'enseignement actuels aux transformations qu'impose un Etat démocratique. Il s'agit, ainsi de garantir une éducation qui puisse permettre à chaque apprenant de remplir les fonctions qui lui incombent en tant que citoyen et de jouir de tous ces droits au sein de la collectivité. Dans une société en mutation continue, la nécessité de redéfinir les règles régissant « L'Etat démocratique » s'impose. Il s'agit davantage de renforcer le pouvoir de prendre des décisions, de pratiquer le libre exercice de la parole et de développer les capacités d'argumentation, de jugement et de participation dans un esprit de citoyenneté positive, et de responsabilité civique. Ces éléments donnent lieu à un nombre de réflexions concrètement liées aux valeurs inhérentes au respect de la dignité humaine et aux droits de l'homme, à travers la possibilité de développer les compétences d'une culture démocratique basée sur la tolérance, la non-discrimination, la diversité culturelle et culturelle ainsi que le vivre-ensemble.

Partant de cette hypothèse, le projet ECUD, *Education et Culture de la Démocratie : La transparence dans les critères de qualité dans l'enseignement supérieur*, a pour objectif de définir les systèmes de l'Enseignement Supérieur en Algérie, en Albanie et en Italie par rapport à l'exercice de la transparence dans le domaine de l'éducation. Cet exercice permettant d'analyser les différentes pratiques des pays partenaires, il donne une vision générale sur la qualité de l'enseignement et de l'éducation, sur la liberté académique, ainsi que sur le degré d'autonomie universitaire dans chacune des institutions de l'enseignement supérieur. Assumer, donc, les exigences de la problématique par les différentes institutions, suppose la prédisposition de celles-ci à affronter les défis nationaux qu'imposerait une éventuelle réforme dans les systèmes de l'enseignement supérieur au profit d'une gouvernance démocratique. Au-delà d'une société organisée selon des valeurs nationales, il incombe aussi de considérer les débats politiques sur les retombés des valeurs universelles sur celles existantes à l'intérieur de la cité. Plutôt que d'envisager une étude descriptive des différents systèmes de l'enseignement supérieur dans chacun des pays, la recherche se penche sur l'enjeu et les défis de l'éducation aux droits de l'homme à travers une approche

[1] Selon l'ancien Ministre, « *L'Etat algérien a consenti des investissements considérables. Ainsi, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a vu sa dotation augmenter. Si je rappelle cela ici, ce n'est certes point pour verser dans l'autosatisfaction et dire que tout va bien - je suis en effet très conscient de toute l'ampleur de ce qui reste à faire - mais c'est, essentiellement, pour signaler le grand effort consenti au plan quantitatif tant dans le domaine de la ressource humaine que dans celui des infrastructures et des équipements et des œuvres universitaires. Le secteur de l'enseignement supérieur a pris une forte consistance. Il est devenu un secteur centré sur des*

objectifs clairs et d'envergure qu'il est tenu d'atteindre pour le bien et le progrès de toute la Nation. »
p. 7.

interdisciplinaire à l'intérieur de l'université afin de favoriser l'exercice démocratique et d'améliorer la qualité de l'éducation. Il s'agit donc, de définir les savoirs de chaque institution universitaire, d'analyser les compétences à travers le référentiel du Conseil de l'Europe et de faire ressortir les savoir-faire existants afin de les promouvoir et de les enrichir.

Le projet se base également sur les recommandations du Conseil de l'Europe au sujet des concepts de qualité de l'enseignement supérieur et de l'éducation aux droits de l'homme et de la démocratie et notamment de la Recommandation CM/Rec (2010) 7 relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la Citoyenneté démocratique et à l'éducation aux droits de l'homme ainsi que la Recommandation CM/Rec (2012) 13 relative à la qualité de l'éducation. Le projet permet aussi de mettre l'accent sur le rôle de la recherche à renforcer les fondements de la culture de la démocratie dans les institutions de l'enseignement supérieur et d'apporter un nombre de résultats et de points de vue sur l'effectivité des pratiques démocratiques et des droits compétents dans le domaine de la recherche. Enfin, le il consiste à faire une analyse des compétences visant à développer une culture de la démocratie afin de préparer les apprenants à devenir responsables selon l'ensemble des valeurs, attitudes, aptitudes et connaissances et compréhension critique. Le présent article se focalise sur les défis liés à l'identification des valeurs fondamentales de la formation universitaire ainsi que sur le rôle de l'université dans les débats politiques actuels sur les implications des valeurs nationales sur les valeurs universelles.

L'université comme lieu de construction démocratique

« La démocratie est une organisation politique où le pouvoir de définir et d'organiser « les affaires de la cité », « la vie en société », appartient au peuple ». (Panassier&Pugin). Partant de là, les plus grandes controverses liées à l'exercice effectif de la démocratie se discutent souvent et plus particulièrement au sein de l'institution universitaire. Dans un tel contexte, l'enseignement supérieur porte la responsabilité de définir la posture appropriée pour permettre aux apprenants, acteurs dans la cité, de développer les compétences nécessaires afin d'activer dans une société plurielle selon des valeurs démocratiques et structurelles. Cette responsabilité de l'université se traduit par la mesure de l'écart entre les normes institutionnelles et le degré de leur application dans les réalités quotidiennes.

En Algérie, la loi sur l'enseignement supérieur du 23 Janvier 1968 a marqué le début d'un système de l'éducation postcolonial démuné de toutes les infrastructures et des ressources humaines compétentes. « Le secteur de l'Éducation était dans une situation aussi catastrophique que tous les autres secteurs: 85% d'analphabètes, un taux de scolarisation insignifiant, un parc d'infrastructures dérisoire, des effectifs enseignants squelettiques, des programmes et des cursus d'études inadaptés à l'histoire, à la géographie et à la culture du pays. » (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2012).

Par conséquent, les évolutions de l'enseignement supérieur en Algérie se résument en quatre étapes essentielles :

- La première étape est caractérisée par la mise-en-place progressive des notions de « l'algérianisation » de l'éducation depuis le début de l'année 1968. Pendant cette étape, les démarches entreprises s'alignaient avec les principes de « l'Etat Nation » tel que proclamé par le Colonel Boumediene, premier président de l'Algérie indépendante. L'urgence de l'Etat Nation était de rassembler le peuple autour d'une identité nationale qui construira la base de la Nation (El Ouma).
- La deuxième étape constitue la première réforme du système de l'Enseignement Supérieur à partir de 1971 et est caractérisée par la mise-en-place de méthodes différentes de celles héritées par le colonialisme français.

- La troisième étape se résume dans l'introduction de nouvelles démarches pédagogiques répondant aux besoins économiques du marché algérien et interprétée dans la loi n°99-05 du 04 avril 1999 portant l'orientation sur l'enseignement supérieur. « Cette progression a été accompagnée par le développement d'un vaste réseau universitaire composé de 60 établissements d'enseignement supérieur dont 27 universités implantés dans 41 wilayas. » (Barrouche et Berkene, 2007, p.2).
- La quatrième étape eu lieu pendant la rentrée universitaire 2004-2005 et marqua un tournant dans le système de l'enseignement supérieur avec l'introduction du système LMD (Licence – Master – Doctorat) suivant le modèle européen des ECTS appliqué suite au Processus de Bologne en 1999.

La réforme de 2004 était à la fois une nécessité nationale et internationale afin de répondre aux différents besoins qu'imposent l'internationalisation et la demande croissante du marché socio-économique. Par ailleurs, c'est dans ce contexte de concurrence que nous pouvons constater les défis relevés par les réformes entreprises dans système de l'Enseignement Supérieur depuis l'indépendance du pays en 1962.

Tout d'abord, la **démocratisation** de l'accès à l'université et aux œuvres universitaires. Il est important de signaler que l'enseignement supérieur algérien est gratuit et le droit à l'éducation est assuré par l'état. « La démocratisation favorisée par la gratuité de l'accès à l'enseignement supérieur et l'existence des œuvres universitaires, ne se réduit pas à la massification ; c'est-à-dire à ouvrir l'accès des études supérieures au plus grand nombre d'inscrits. Encore fallait-il que cet accès soit effectivement ouvert aux jeunes issus de toutes les catégories sociales, régions et localités du pays, et que la répartition selon les sexes ne désavantage pas l'élément féminin! Un effort important a été fourni à cet effet. » (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2012).

Le deuxième défi relevé est celui de l'**algérianisation** proclamé dès lors de l'indépendance. Les procédures entreprises par l'état œuvraient vers la volonté de créer des repères identitaires et surtout 'linguistiques', c'est pourquoi le troisième défi était l'**arabisation** du système de l'enseignement. Même si cette mesure a souvent été sévèrement critiquée dû à la baisse dans les taux de réussite et dans la qualité de l'enseignement, l'arabisation a été un tournant important dans l'histoire de l'enseignement supérieur en Algérie. Toutefois, les changements dans le domaine socio-économique ont imposé à l'état la mise-en-place d'un cadre conceptuel de référence allant en harmonie avec l'avancée technologique et scientifique, c'est pourquoi, l'**orientation scientifique et technologique** du système LMD était parallèlement un défi pour l'université algérienne.

Le défi actuel, cependant, réside dans la recherche de la qualité à partir d'une bonne gestion de la massification. Cela peut se faire à partir de nouvelles normes de responsabilisation, de massification et d'internationalisation. Les changements actuels dans l'enseignement supérieur en Algérie sont d'ordre scientifique et technique. « L'importance donnée, au sein de l'État, à la question du développement économique et social, à l'effort d'industrialisation et à la mise en valeur des ressources naturelles, [pourra éventuellement] contribuer à valoriser l'orientation scientifique et technique. » (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2012).

Les questions liées à la gouvernance démocratique et à la transparence sont explicitement citées dans la législation en vigueur ainsi que dans la charte universitaire. Toutefois, afin de pouvoir établir les démarches concrètes de non-discrimination, il faudra étudier le décalage entre les textes et les pratiques et appliquer les indicateurs de qualité sur l'exercice des droits afin de créer un contenant référencé selon l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme. Le degré d'accessibilité et de visibilité de l'information est aussi un indicateur clé permettant l'exercice de la transparence dans l'enseignement supérieur.

Les défis soulevés : Résultats des travaux

Dans un contexte socio-économique en pleine extension, l'université algérienne doit aujourd'hui et plus que jamais construire une plate-forme de connaissance basée sur la bonne gouvernance, l'assurance qualité, la transparence et l'accréditation. Cette portée sur l'éducation de qualité constitue le défi majeur pour l'instauration de l'état de droit.

La réforme de 2004 a permis l'élaboration de nouveaux cursus universitaires adaptés aux exigences de la mondialisation. Toutefois, seule une bonne gouvernance qui prend en considération les besoins du secteur socio-économique peut ouvrir une brèche vers l'équité constitutionnelle et l'éducation de qualité.

Les résultats obtenus à travers l'analyse des données recueillies nous permettent de constater que la volonté existe. Toutefois, il y a un décalage entre le texte juridique et la pratique institutionnelle. Afin d'harmoniser les démarches vers la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, l'enseignement supérieur algérien doit aligner le processus éducatif aux besoins sociaux et économiques du pays. L'introduction d'une approche basée sur les droits de l'homme permettrait d'établir un cadre conceptuel afin de comprendre les dysfonctionnements dans l'application des notions de transparence et de démocratie dans certains aspects de l'éducation. Par ailleurs, il est important de porter l'investissement sur les valeurs morales, individuelles et collectives et de garantir l'autonomie et la liberté universitaire afin de promouvoir la recherche scientifique et dynamiser les potentialités humaines vers un développement durable et qualitatif.

En s'alignant avec principes du Conseil de l'Europe, « *l'université promeut la démocratie, le respect des droits de l'homme et la justice sociale dans un processus éducatif qui prend en considération les besoins sociaux et éducatifs de chacun.* (6 d), l'université algérienne œuvre vers la concrétisation des principes de bonne gouvernance administrative et participative. Après la comparaison du cadre normatif avec les résultats des enquêtes, nous n'avons pas constaté un grand décalage entre les textes et l'exercice pratique à l'exception de l'aspect participatif de part et d'autre qui doit être renforcé afin de concrétiser les principes de la transparence et de la démocratie. Seule une politique participative permet l'aboutissement à une éducation de qualité.

Sur le point de l'égalité et la non-discrimination, le système de l'enseignement supérieur algérien jouit d'un grand élan d'avance quant aux droits et services. Il reste, toutefois d'améliorer la qualité du service offert en ce qui concerne l'égalité des chances et les débouchés sur le marché du travail. Sur ce point particulier, beaucoup d'investissement a besoin d'être accompli par l'état. Nous avons remarqué un décalage entre la formation dispensée et les demandes du marché socioéconomique qui entravent le processus de recrutement chez les jeunes diplômés algériens.

L'égalité des chances entre homme/femme diplômés est à revoir du point de vue recrutement. Les postes de responsabilités ont tendance à être majoritairement occupés par le sexe masculin vu les contraintes sociales et culturelles qui dirigent encore une société masculine par excellence. L'Algérie a introduit un nombre considérables de loi concernant les droits de la femme. Toutefois, les mentalités sont souvent plus difficiles à changer que des lois à abolir. C'est ainsi le rôle de l'université de former des dirigeants du futur capables de promouvoir le respect, la tolérance et le pluralisme.

Au-delà des résultats obtenus à travers l'analyse des enquêtes, il est clair que l'institution universitaire doit soulever des problématiques comme conditions inaliénables de la construction de l'Etat moderne. Un certain nombre de réaménagements, dans son style d'intervention comme dans les objectifs poursuivis, qui débordent de loin la sphère des universités est plus que nécessaire. Il s'agit cette fois d'identifier la philosophie universitaire - celle de savoir ce qu'il doit en être du « meilleur régime » susceptible d'être appliqué pour une meilleure gouvernance démocratique dans la cité.

Selon les principes du Conseil de l'Europe, l'université apporte aux élèves et aux étudiants les compétences, la confiance en soi et l'esprit critique nécessaire pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et améliorent leur employabilité (6 e). L'Algérie a appliqué les principes du processus de Bologne depuis l'année universitaire 2004-2005. Ces changements dans le système de l'enseignement supérieur algérien ont permis aux universités d'introduire les notions de responsabilité, et de formation continue dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie afin de progresser dans un monde de changement sans précédent. L'Algérie a aussi établie l'Université de la Formation Continue (UFC) afin de promouvoir La culture démocratique, l'interculturalité et la responsabilité sociale. Ainsi, les contenus des cours introduisent la citoyenneté, la responsabilité et les droits de l'homme. Ce qui a été plus encourageant est l'introduction de la notion d'équité et de droits comme une matière de cours transversale dans plusieurs spécialités.

En ce qui concerne la coopération avec le secteur privé, et afin d'encourager la compétitivité, l'université doit tisser des liens avec le secteur privé et travailler en étroite collaboration avec les acteurs publics, les ONG, la société civile et les autorités publiques afin d'assurer plus de transparence de son institution. Il y a eu un décalage entre les normes et les textes régissant le recrutement des enseignants. Cette notion doit être plus transparente pour plus de crédibilité en termes de recrutement et d'égalité des chances. Les étudiants handicapés doivent être pris en charge par l'état. En dépit des efforts de l'université à faciliter le processus d'apprentissage à cette catégorie d'étudiants, le résultat demeure insuffisant pour garantir aux détenteurs de droite pleine jouissance de ce dernier.

.En terme de recherche, l'Algérie a affecté un budget très important à la recherche fondamentale. Une direction de la recherche a été créée sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique afin d'accompagner les enseignants chercheur dans leurs projets. Toutefois, plus d'investissement humain doit parvenir de la part des professeurs afin de faire ressortir des thématiques qui ont trait aux problèmes réels de la société. Les thématiques choisis doivent avoir un impact direct sur la société et doivent avoir des retombés positifs sur l'éducation, la recherche et l'économie du pays.

Quant à la transparence des établissements de l'enseignement supérieur, cette notion doit être vue d'une manière transversale. L'accès à l'information n'est possible que si l'information est transmise en temps réel. Par ailleurs, la transparence est un élément indissociable de la qualité. Sur ce point, l'université doit faire plus d'effort au niveau de la publication d'information concernant l'aspect financier et budgétaire de l'établissement ainsi que sur le potentiel humain de l'institution.

D'autre part, la transparence permet de créer un esprit concurrentiel entre les établissements de l'enseignement supérieur. Elle implique ainsi tous les acteurs dans un processus de démocratisation fondé sur des choix spécifiques, des responsabilités adéquates et des droits et des libertés individuelles et communes, tous partagés dans la cité comme lieu de culture démocratique, de respect et de promotion des droits de l'homme.

D'autre part, l'université doit aussi promouvoir un nombre de valeurs universelles afin de construire une nouvelle démarche éducative dont l'objectif principal est de renforcer la démocratie. De ce fait, elle se voit responsable de valoriser **la dignité et les droits de l'homme**. « Comme valeur, la dignité est placée au fondement même des droits de l'homme et de l'humanité [...] La valorisation signifie ici la singularisation et la distinction de la dignité. Elle n'est ni monolithique, ni à sens unique. Elle est ambivalente en ce qu'elle est et de nature à la fois axiologique et normative. La valorisation axiologique est absolue, tandis que la valorisation normative est relative » (Simone Gaboriau & Hélène Pauliat, 2006 ; p.133). Quand aux démarches entreprises par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, elles présentent un nombre de conditions d'égalité et de libertés fondamentales en termes d'accès à l'éducation/formation, elle assure des droits inaliénables et indivisibles liés à la gratuité de la formation et de l'éducation pour tous sans aucune forme

de discrimination. Elle offre un ensemble de protection aux personnes vulnérables et leur garantit l'accès à l'enseignement à l'exemple des peuples du Sahara occidental et de la Palestine ainsi que des étudiants africains. Par conséquent, l'université algérienne promeut les principes d'égalité et de justice dans l'accès à la formation, ce qui lui permet d'appliquer les principes de la dignité et des droits de l'homme.

Au terme de la **valorisation de la diversité culturelle**, cette dernière peut intervenir au niveau de la tolérance et la fraternité humaine. L'université algérienne est ouverte à la diversité culturelle. Son inscription dans une dynamique d'internationalisation lui a permis de changer les contenus des cours sur l'histoire des minorités, des peuples démunis à l'exemple du Sahara Occidental ainsi que sur la dimension internationale de la notion de diversité (module de sociologie, ethnologie). Les activités culturelles ayant trait aux différentes cultures et leur diversité sont souvent considérées par les acteurs internes et externes comme une différence qui fait la richesse interculturelle de l'université. Les programmes d'échanges scientifiques et culturels qu'établie l'université dans un cadre international permettent aussi d'enrichir l'expérience interculturelle au sein de l'institution. Par conséquent, l'université considère la diversité culturelle un atout pour l'ouverture et pour le développement de la société. L'adoption du Processus de Bologne a permis, donc à l'université de s'ouvrir sur les autres sociétés et les autres cultures à travers les programmes de mobilité et d'échanges scientifiques. Les programmes de bourses d'études proposés et pris en charge par le Ministère de l'Enseignement Supérieur algérien encouragent également cet épanouissement interculturel des étudiants.

Néanmoins, plus d'efforts nécessitent d'être déployer au niveau de la valorisation de la diversité culturelle et ce, par l'assurance d'une meilleure visibilité des activités scientifiques, pédagogiques et culturelles organisées à l'université. Les procédures engagées permettent ainsi de reconnaître la diversité culturelle avec toute sa pluralité, de respecter les points de vue et les opinions d'autrui et d'atteindre, ainsi le dialogue universel basé sur une culture de la démocratie.

Au terme de la **valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit**, l'université œuvre vers le respect de ces différentes composantes à travers les contenus des matières fondamentales et transversales dispensées au niveau des différentes facultés et qui incitent à la démocratie et aux droits de l'homme. Ces programmes de cours permettent aux étudiants de développer la notion de démocratie et des droits de l'homme telles que le module de droit, de droit de l'homme, de liberté publiques, de journalisme et de sociologie. Néanmoins, il n'existe pas un diplôme de « droit de l'homme ». Les matières proposées par les acteurs sont transversales et ne constituent pas une offre de formation dans les droits de l'homme et la démocratie à l'exception de la faculté de droits où il y a un laboratoire de recherche sur les droits de l'homme. Par ailleurs, la solidarité, la justice sociale, l'équité et l'égalité sont des valeurs que partagent les membres de la cité. Ce sont des valeurs qui opèrent pour la consolidation de la démocratie participative et des droits de l'homme afin de garantir l'état de droit.

L'institution universitaire permet également le développement des capacités d'analyse et de réflexion critique à travers l'introduction de deux approches d'apprentissages : l'Apprentissage par les Compétences (APC) et l'Apprentissage par Service (APS). Les apprenants sont souvent suscités à faire appel à leur analyse critique et à apprendre en partant de cas réels à débattre et à développer. Ces possibilités sont offertes à toute la communauté universitaire sans discrimination afin de développer la valeur **de non-discrimination**. L'université est ouverte à tous y compris les étudiants à mobilité réduite. La réforme a permis d'introduire une vision plus large du monde et de l'internationalisation. Les programmes de mobilité proposés ont introduit une perception plus ouverte des autres personnes considérées différentes (par la culture, la langue, la religion...). Les devoirs civiques, ainsi permettent de comprendre la notion du respect des différences.

Afin de développer **la responsabilité civique**, L'administration exige la participation des étudiants avant et lors de la prise de décisions. Cette participation se traduit par la consultation avec l'administration lors de la programmation des examens, l'évaluation des cours et du rendement des enseignants lors des comités pédagogiques, le choix des représentants (délégués) de groupes, participation au Conseil d'Administration de l'université ainsi que dans l'encadrement des activités scientifiques et culturelles des clubs estudiantins. Cette politique d'inclusion de la part de l'université exprime une volonté positive à développer la responsabilité civique auprès des étudiants.

Au terme de **la transparence**, L'université œuvre vers l'accès à l'information pour tous ainsi que la participation adéquate de tous les organes selon la réglementation en vigueur du pays. Tous les organes de gestion et de gouvernance sont obligatoirement consultés avant et lors de la prise de décision à l'université. Ceci est réalisé au niveau de tous les organes centraux de programmation et de coordination des activités didactiques et pédagogiques. La politique de participation se traduit par l'existence de l'esprit civique chez les membres de la communauté. Cette participation développe aussi chez les étudiants les compétences liées à la prise de conscience des autres membres de la communauté, de l'interaction entre ces membres et des répercussions de ses propres actes sur ces personnes.

Toutefois, afin de développer les compétences liées à l'esprit civique, l'université doit former les membres des associations au sentiment d'appartenance à une communauté universitaire qui partage les mêmes soucis et les mêmes préoccupations. Les étudiants considèrent que ces associations ne jouent pas leur rôle dans la cité démocratique, c'est pourquoi, l'ensemble des étudiants doit avoir un sentiment de devoir civique et de contribuer activement à la vie de la communauté. D'autre part, les associations estudiantines, doivent s'acquitter au mieux de leurs capacités, des responsabilités, des devoirs et des obligations découlant de ces fonctions et de leur rôle dans la cité. Un dialogue franc et direct sur les problématiques liées à la vie universitaire doit aussi être engagé avec les différents acteurs potentiels. Ce dialogue permettra de développer un sentiment de solidarité avec une volonté de coopérer et ainsi à participer activement dans la gouvernance de l'université.

Si possibilité à participer à la gouvernance de l'université il y, peu de connaissances existent chez les étudiants quant au fonctionnement de l'université. Pour avoir ces connaissances nécessaires au fonctionnement démocratique, il faudra :

1. Développer un sentiment de responsabilité à l'égard des autres étudiants.
2. Développer un esprit civique permettant l'engagement de s'acquitter des obligations, responsabilités et devoirs inhérent à chacun.
3. Développer l'appartenance et le sentiment de devoir civique, la volonté de contribuer activement à la vie de la communauté

Tout cela peut provoquer une volonté de s'acquérir des connaissances adéquates sur le fonctionnement de l'université. Il faudra signaler que l'université déploie tous les moyens nécessaires à ce sujet, reste à sensibiliser les étudiants de l'importance de devenir des membres actifs afin de jouir de leurs libertés et respecter celles des autres.

Principes fondamentaux de la Charte d'Éthique et de Déontologie Universitaire Algérienne.

Le Conseil de l'éthique et de la déontologie universitaire a été installé à la fin de l'année 2005, et l'année 2006 a été consacrée à la discussion de sa méthode de travail et de ses modalités de fonctionnement. Les universitaires qui l'animent ont confronté leur expérience et débattu des moyens à mettre en œuvre pour garantir sa personnalité et assurer une

efficacité à ses propositions de renforcement des valeurs éthiques au sein de l'enseignement supérieur. (Site officiel du MESRS, 2016). Emanation donc d'un large consensus universitaire, la charte d'éthique et de déontologie réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à la société algérienne. Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ces valeurs doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elles doivent donc représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découleront. (Charte d'éthique et de déontologie universitaire, 2007).

Les valeurs partagées par la Charte d'éthiques peuvent être citées comme suit :

L'intégrité et l'honnêteté : La quête de la probité et de l'honnêteté signifie le refus de la corruption sous toutes ses formes. Cette quête doit commencer par soi avant d'être étendue aux autres. Le développement de l'éthique et de la déontologie doit ainsi refléter des pratiques exemplaires.

La liberté académique : Les activités universitaires d'enseignement et de recherche ne peuvent se concevoir sans la liberté académique qui en est le fondement. Cette dernière garantit, dans le respect d'autrui et en toute conscience professionnelle, l'expression d'opinions critiques sans risque de censure ni contrainte.

La responsabilité et la compétence : Les notions de responsabilité et de compétence sont complémentaires. Elles se développent grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution universitaire. Cette dernière garantit un bon équilibre entre le besoin d'une administration efficace et celui d'encourager la participation des membres de la communauté universitaire en associant l'ensemble des acteurs de l'université au processus de prise de décision. Cependant, les questions scientifiques restent du ressort exclusif des enseignants-chercheurs. **Le respect mutuel** : Le respect de l'autre se fonde sur le respect de soi. Tous les membres de la communauté universitaire doivent s'interdire toute forme de violence symbolique, physique ou verbale. Ils doivent être traités avec respect et équité et s'engager à se comporter de la même façon, quel que soit le niveau hiérarchique des partenaires.

L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique : La quête et la possibilité de l'interrogation des savoirs que l'Université transmet et produit ont pour principes fondamentaux la recherche de la vérité scientifique et l'esprit critique. L'exigence de vérité scientifique oblige à la compétence, à l'observation critique des faits, à l'expérimentation, à la confrontation des points de vue, à la pertinence des sources et à la rigueur intellectuelle. La recherche scientifique doit être fondée sur la probité académique.

L'équité : L'objectivité et l'impartialité sont les exigences essentielles lors des évaluations, des promotions, et des nominations. **Le respect des franchises universitaires** : Toutes les parties prenantes de la communauté universitaire contribuent, dans tous leurs comportements, au rehaussement des libertés universitaires de telle sorte que soient garanties leur spécificité et leur immunité. Elles s'interdisent de favoriser ou d'encourager les situations et les pratiques qui peuvent porter atteinte aux principes, aux libertés et aux droits de l'université. Par ailleurs Elles doivent s'abstenir de toute activité politique partisane au sein de tous les espaces universitaires. **Au reflet de la valorisation et du respect de la dignité et des droits de l'homme**, la charte d'éthique et de déontologie consacre ces principes et stipulent que L'étudiant a droit à un enseignement et à une formation à la recherche de qualité. Pour ce faire, il a droit à un encadrement de qualité qui utilise des méthodes pédagogiques modernes et adaptées. L'étudiant a droit au respect et à la dignité de la part des membres de la communauté universitaire. Par conséquent, il ne doit subir aucune discrimination liée au genre ou à toute autre particularité. Il doit jouir de la liberté d'expression et d'opinion dans le respect des règles régissant les institutions universitaires. **Au terme des formations pédagogiques et scientifiques**, Le programme du cours doit lui être remis dès le début de l'année. Les supports de cours (références d'ouvrages et photocopiés ...) doivent être mis à sa disposition. Il a droit à une évaluation juste, équitable et impartiale. La remise des notes, accompagnée du corrigé et du barème de l'épreuve et, au besoin, la consultation de copie, doivent se faire dans des délais raisonnables n'excédant pas ceux fixés par les comités pédagogiques. Il a aussi le droit de présenter un recours s'il s'estime lésé dans la correction d'une épreuve. En post-graduation. L'étudiant a droit à un encadrement de qualité ainsi qu'à des mesures de soutien pour sa recherche. L'Etat lui garanti le droit à la sécurité, à l'hygiène et à la prévention sanitaire nécessaires aussi bien dans les universités que dans les résidences universitaires. Il a droit aux informations concernant la structure d'enseignement supérieur à laquelle il appartient, notamment son règlement intérieur. L'étudiant a accès à la bibliothèque, au centre de ressources informatiques et à tous les moyens matériels nécessaires à une formation de qualité.

L'étudiant élit ses représentants aux comités pédagogiques sans entrave ni pression. Il peut créer, conformément à la législation en vigueur, des associations estudiantines à caractère scientifique, artistique, culturel et sportif. Ces associations ne doivent pas s'immiscer dans la gestion administrative des institutions universitaires en dehors du cadre fixé par la réglementation en vigueur.

Il est clair que la charte algérienne renforce les résultats des enquêtes quant à la pratique de la liberté académique, de la dignité, et des droits de l'homme au sein de l'institution universitaire. Ces valeurs ont une implication positive au profit des acteurs (étudiants et professeurs) ainsi que sur l'institution en question. Un effort considérable est déployé par les institutions de l'enseignement supérieur afin d'améliorer la qualité de l'enseignement à travers la mise en place des critères de transparence et d'assurance qualité. Toutefois, Le rôle passif de l'étudiant vis-à-vis de la gestion administrative en général, La qualité de l'échange entre l'étudiant et l'administration qui n'incite pas souvent l'étudiant à prendre part au fonctionnement de l'université, la concentration sur l'aspect pédagogique et l'obtention d'un diplôme font que souvent, l'université est aperçu comme un passage obligé pour l'obtention d'un diplôme de formation sans débouchés : ce qui influe sur la participation et la qualité de la formation.

C'est pourquoi, il serait important que l'université reprenne son rôle de promoteur de valeurs et de capacités afin de permettre aux étudiants d'exploiter la quantité d'information

disponible et non exploitée leur permettant de développer la connaissance et la compréhension critique du monde à travers une maîtrise des éléments de gestion de la cité.

Un parmi les points forts de l'université réside dans l'importance qu'elle consacre aux personnes et aux groupes dans des situations vulnérables. Ces étudiants issus de milieux défavorisés tel que la guerre et le colonialisme à l'exemple du Sahara occidental et de la Palestine jouissent des mêmes droits que leurs camarades. Ces moyens déployés ont permis à ces apprenants de poursuivre leur parcours de formation en toute sérénité et à développer un nombre de compétences et d'aptitudes liés à la connaissance et à la compréhension du monde.

A titre d'exemple, nombre des étudiants du Sahara Occidental qui ont bénéficié de la formation en Algérie sont devenus des dirigeants dans les camps de réfugiés pour défendre la cause de leur pays. Par conséquent, l'université a permis à ces apprenants d'avoir **la connaissance et la compréhension critique de la politique et du droit, la connaissance et la compréhension critique des droits de l'homme, et la connaissance et la compréhension critique de l'histoire et des religions**. Elle a également permis aux étudiants algériens d'acquérir la **connaissance et la compréhension critique de la culture et des cultures, de l'histoire** ainsi que l'interdépendance que tous ces éléments ont entre eux.

Les mêmes éléments sont également valables pour les personnes handicapés. Le traitement favorable au niveau de l'université a permis à ces étudiants de s'épanouir et d'acquérir la connaissance et la compréhension critique du monde avec toutes ces interdépendances principalement entre droits de l'homme, culture de la démocratie et Etat de droit. A travers les activités développées par ces groupes à l'intérieur de l'université, ils ont pu traiter des problématiques liées à la connaissance et à la compréhension de l'actualité, des problématiques sociales et politiques actuelles et des opinions politiques, religieuses, culturelles, économiques, historiques d'autrui. Ils ont, par conséquent, et en dépit de leurs difficultés psychomotrices, réussis à développer la connaissance et la compréhension critique du monde.

Enfin, afin de dresser le bilan non-réponses au niveau institutionnel et national, il est important de noter que les contenus des cours garantissent l'acquisition d'un nombre de connaissances et de compétences scientifiques et académiques, toutefois, le pourcentage de l'employabilité est très éparé et ne permet pas aux étudiants d'avoir accès au travail dans leur propre formation et de s'épanouir dans leur domaine de connaissances. Ceci ne leur permet pas de développer les capacités nécessaires pour être des citoyens actifs dans la société. Cette impossibilité est liée à plusieurs facteurs socioéconomiques notamment au manque de cohérence et de synergie entre la formation dispensée et les besoins du marché du travail. Ceci explique également le manque de données relatives à l'insertion dans le marché du travail.

Par ailleurs, les points sur la citoyenneté et les droits civiques divergent : les événements mettant l'accent sur le processus démocratique ne sont pas identifiés par la communauté universitaire. La réalité est qu'un nombre important d'activités est organisé au niveau des départements et des facultés à ce sujet mais n'est pas bien divulgué pour l'intérêt collectif. D'un côté, nous pouvons inscrire le désintérêt de la part des étudiants, et de l'autre côté le manque de vulgarisation de l'information.

L'importance de la recherche fondamentale doit être plus visible au niveau institutionnel. Le Ministère de l'enseignement supérieur consacre un fond budgétaire important à la recherche scientifique. Plusieurs programmes de recherche nationaux et internationaux sont aussi ouverts chaque année afin d'inciter les enseignants à développer la recherche fondamentale comme élément essentiel de l'université. Toutefois, plusieurs dysfonctionnements peuvent être liés à ce qui suit :

1. Les retombés de la recherche ne sont pas visibles. Ce manque de visibilité et lisibilité diminue le taux de projets reconnus.
2. La qualité des projets proposés et leur impact sur la société n'est pas étudiée. Il est nécessaire d'apporter plus de transparence dans cette perspective.
3. Les retombés de la recherche ne sont pas visibles. Ce manque de visibilité et lisibilité diminue le taux de projets reconnus.
4. La qualité des projets proposés et leur impact sur la société n'est pas vulgarisée. Il est nécessaire d'apporter plus de transparence dans cette perspective.

Une Direction de la recherche a été créée pour promouvoir les projets innovants qui ont un impact sur le développement du pays à travers des thématiques d'actualité. Dans ce contexte, la responsabilité de tous les acteurs internes et externes est sollicitée afin d'évaluer les instruments les plus appropriés pour développer la recherche exclusivement au profit de l'intérêt national et de l'égalité des chances.

La recherche à l'université est orientée vers des problématiques locales ou nationales touchant surtout le domaine social à travers l'étude des phénomènes de la société et le changement social. L'éducation et l'identité sont parmi les thématiques les plus traitées à l'université. Toutefois, cette recherche demeure « intra muros » et n'inclus pas les acteurs externes tels que les ONG et la société civile. Il est clair qu'une diffusion plus effective est nécessaire afin de permettre d'assurer plus de transparence au sujet des thématiques de recherche proposées. A comparer avec les résultats du cadre normatif, il n'y a pas de décalage entre les textes et la pratique.

Rapport entre valeurs nationales et valeurs universelles

Les rapports entre valeurs nationales et valeurs universelles ont quelques fois donné des positions variées et souvent controverses. En Algérie, l'ouverture du pays sur l'internationalisation et la nécessité de celle-ci à s'adapter aux exigences socio-économiques ont fait tomber le pays dans une impasse entre identité nationale, patrimoine culturelle et algérianité, d'une part et entre ouverture d'esprit, diversité culturelle et culturelle et internationalisation, d'autre part. Toutefois, L'universalisme ne signifie pas la création de prototypes d'une même culture ou d'une même synergie qui serait calquée sur la carte du monde. Au contraire, l'universalisme c'est cet ensemble de valeurs qui détiennent leur force des différentes traditions, mais qui sont adaptées aux spécificités de chaque patrimoine national. Cette expérience nouvelle pour l'Algérie a permis de chercher dans les politiques nationales, le lien solide pour réussir la notion de réciprocité.

Selon Martin Edzodzomo-Ela (2000, p. 302), « une valeur nationale peut coïncider avec une valeur à prétention universelle, dans de nombreux cas où patriotisme ne s'oppose pas à l'universalisme. Il est cependant toujours possible que se présente un cas où les deux entrent en conflit et où l'en doive choisir entre valeurs universelles et valeurs nationales, entre amour pour l'humanité et amour pour la patrie ». Toutefois, si l'idéal humanitaire est commun, les valeurs nationales et universelles ne seraient-elles pas croisées ? Cette question fait surgir un autre élément pour le débat. Si ce croisement s'avère difficile c'est parce que, dans nos sociétés en pleine mutation, l'individualisme l'emporte sur le collectivisme. Dans son ouvrage, Frederic Lazorthes (2006) confirme que « l'individu démocratique ramène à lui et s'approprie subjectivement tous les contenus de vie. Toutes les institutions et les réalités sociales semblent prises dans cette réévaluation subjective. Chaque individu se rapporte aux choses et les évalue sans cesse, qu'il s'agisse de la société, de la famille, de la religion... Une part importante des efforts de la sociologie contemporaine semble vouée à prendre acte d'un double mouvement infini d'individualisation et de démocratisation. Sur le long terme, la transformation des « valeurs » accrédite le constat d'une pénétration de plus en plus intime des principes démocratiques modernes qui mettent au premier plan l'idée de l'égalité humaine et de l'autonomie individuelle ».

En Algérie, débattre de la question des défis de l'éducation face à la composante valeurs nationales contre valeurs universelles signifie la nécessité de considérer le droit comme un outil de gestion capable d'adapter les traditions et les valeurs nationales aux valeurs universelles tout en veillant à ce que la société algérienne demeure distincte de part son histoire, sa diversité culturelle et ses mœurs. En Algérie, la question du patrimoine identitaire et culturel demeure un terrain sensible à explorer de part le passé peu clément et la complexité des champs sociaux.

Les valeurs nationales en Algérie sont issues de plusieurs sources de droits. D'abord, traditionnellement issues du droit musulman qui assure l'égalité, la fraternité, l'amour, la tolérance, le respect et le vivre-ensemble, elles s'inspirent aussi des droits fondamentaux de la déclaration des droits de l'homme, et des conventions internationales qui ont une primauté sur la loi nationale. A partir de là, les valeurs universelles sont supérieures aux valeurs nationales dans la constitution algérienne. Toutefois, ces propos doivent être pris avec caution vu la primauté des pratiques culturelles dans la société. Dès lors, il est nécessaire d'introduire les valeurs universelles au niveau de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur, en particulier afin de participer à la promotion d'une conscience civique et citoyenne et de garantir un partage de connaissances du droit universel afin de réaliser des progrès dans l'exercice de la démocratie par les citoyens.

Ces dernières années, toutefois, et surtout à travers la révision de la constitution de 2016, l'Algérie est entraînée de vivre une ouverture incontestable vers l'internationalisation et vers la promotion des droits de l'homme et de la démocratie participative. Dans une note de l'éditeur de l'encyclopédie des constitutions de l'université d'Oxford qui a publié la constitution algérienne révisée de 2016, les Presses de l'université d'Oxford, décrivent la transition de l'Algérie d'un Etat socialiste et d'un système de parti unique vers "la première et authentique expérience démocratique dans le monde arabe". L'encyclopédie couvre les événements d'octobre 1988, le référendum pour l'adoption de la Constitution de 1989 qui avait introduit le multipartisme, l'expérience des premières élections législatives pluralistes en 1991, "l'échec du processus démocratique au début des années 1990" et la révision constitutionnelle de 1996 qui a donné naissance à un Parlement bicaméral et un régime semi présidentiel. La note introductive décrit aussi les révisions constitutionnelles de 2002 et 2008 qui étaient destinées à "renforcer les libertés en général et l'égalité, notamment celle des genres", et la révision constitutionnelle de 2016. Les presses expliquent également que les principes généraux qui régissent la société algérienne, énoncés par la Constitution dans sa forme actuelle, sont "le régime républicain, la souveraineté populaire (le peuple est la source du pouvoir), la représentation démocratique, la représentation politique des femmes, la démocratie participative, l'égalité, la séparation des pouvoirs, l'Islam comme religion d'Etat et le respect des droits des citoyens et des droits fondamentaux".

Un nombre de perspectives pour la promotion des valeurs universelles et d'une culture de la démocratie en Algérie peut être observé dans un contexte concret comme celui de l'université Sétif 2 comme suit:

Au terme de la « Valorisation de la dignité et des droits de l'homme », et dans le contexte présent, nous remarquons que l'université a pris des mesures concrètes afin de promouvoir le respect et l'altérité à travers l'élaboration d'une charte d'éthique et de déontologie. Les projets de recherche dans le domaine des droits de l'homme telle que le projet Tempus ABDEM (Approche Basée sur les Droits dans l'Enseignement Supérieur au Maghreb) permettent d'introduire les bases de la culture de droits et de démocratie à travers un Master international et interdisciplinaire. Ce Master initié par la Commission Européenne et développé au sein des pays du Maghreb, constitue en lui-même une ouverture sur valeurs universelles.

En ce qui concerne la « valorisation de la diversité culturelle » et à travers les projets de recherche innovants, l'université compte des laboratoires de recherche qui ont comme axe principale d'investigation la culture, l'interculturelle et le transculturel. Plusieurs colloques et séminaires ont été organisés afin de partager cette conviction générale de pluralité et de diversité culturelle. Ces activités permettent de développer chez les étudiants adossés à ces laboratoires une nouvelle culture de pratiques positives de pluralité et d'universalisme.

Ainsi, la « valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité et de l'état de droit », est concrétisée à travers l'accès aux études doctorales et postdoctorales qui est régi par une réglementation en vigueur permettant aux étudiants de développer l'ouverture de l'esprit de justice et d'égalité dans les opportunités. Cette pratique contribue à établir les principes d'un Etat de droit. Cette valeur a aussi été concrétisée par la liberté de choix des thèmes de la recherche en Licence, en Master et en Doctorat. Les mesures prises par l'université dans ce domaine ont permis l'orientation de l'étudiant en fonction de ses aptitudes et dans le respect de ses vœux en le préparant soit aux formations dans le second cycle, soit à l'entrée dans la vie active. Aussi, la carte des formations supérieures est établie et actualisée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur après consultation des parties concernées, en fonction des orientations du plan de développement économiques, social et culturel de la nation. Ceci renforce l'équité et l'égalité d'accessibilité.

Cet universalisme est aussi traduit à l'université à travers l'application du processus de Bologne et de l'internationalisation de la formation des gradués. Cette ouverture se manifeste aussi dans la Charte de l'éthique et de la déontologie qui a permis la promotion de la participation positive de la part des acteurs internes et externes, l'acquisition du pouvoir décisionnel, la conformité à la morale avec flexibilité et le changement et la promotion des droits de l'homme et des capacités démocratiques permettant l'instauration de l'Etat de droit. Ainsi, Les progrès accomplis par l'université algérienne sont réels et significatifs. Il reste, aujourd'hui, à accroître l'efficacité du système d'enseignement supérieur et de recherche et à atteindre, dans les meilleurs délais, la masse critique productive dans toutes les disciplines pour obtenir des résultats substantiels en termes qualitatifs. Dans cette perspective, l'enseignement supérieur demeure un grand chantier pour des améliorations qualitatives tangibles

Recommandations

Selon la vision du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, et après plus de 50 ans de développement, Il est à présent nécessaire de relever le défi de renforcer la formation des formateurs à travers le renforcement des compétences, atteindre un encadrement satisfaisant des étudiants et multiplier les passerelles entre les formations universitaires et les activités professionnelles économiques, sociales et culturelles. En effet la coupure est actuellement trop marquée entre les activités d'études et de recherche et les activités professionnelles. Il est donc impérativement nécessaire de la réduire car elle est à la fois factice et non productive entre deux mondes qui doivent nécessairement être solidaires et complémentaires. Ces deux espaces se doivent d'être interactifs pour bénéficier des avantages mutuels, et induire, par l'effet de synergies, des progrès certains (MESRS, 2012).

Au terme de l'éducation aux valeurs, et afin de développer la culture démocratique, l'université a besoin de mettre tous les moyens de l'éducation et de la formation au profit des étudiants et d'activer leur mise-en-œuvre afin de pouvoir contribuer à la citoyenneté démocratique et à la pratique des droits de l'homme. Selon l'approche basée sur les droits de l'homme, il devient nécessaire que les droits soient un référent, une pratique quotidienne qui reflète les valeurs de la cohésion sociale et du dialogue interculturel dans la société algérienne afin de renforcer leur capacité d'action au sein de la cité. L'étudiant doit être mis au centre du processus éducatif et les débiteurs de droits doivent lui garantir l'identification et l'effectivité de ces derniers afin qu'il puisse acquérir les capacités nécessaires lui permettant

d'assumer ses responsabilités, de jouir de ses droits et de les mettre au profit du progrès et du développement de sa communauté et de la société en général.

Les efforts doivent être concentrés sur le développement des compétences liées au respect, au développement de l'esprit civique et de la responsabilité envers la cité afin que les acteurs puissent appliquer des programmes et des politiques éducatives de qualité.

Les projets mis en œuvre pour renforcer les capacités du secteur de la recherche n'ont pas toujours permis d'améliorer l'efficacité et le bon fonctionnement des institutions publiques, notamment la Direction Générale de la Recherche scientifique et du développement technologique. Les efforts déployés par l'université en matière de Recherche visent quatre domaines prioritaires : (i) mise en œuvre d'une politique de recherche adéquate; (ii) développement du sentiment d'efficacité personnelle et professionnelle auprès des enseignants chercheurs ; (iii) ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions d'un monde avec diverses visions ; (iv) maîtrise des savoirs fondamentaux. À cet égard, le champ couvert par ces principes directeurs est délibérément limité au renforcement des capacités dans le domaine de la planification et de la gestion des politiques éducatives.

S'il est vrai que la recherche scientifique en Algérie a une place importante dans la politique du pays, la confusion est grande actuellement entre ce qu'elle implique ou n'implique pas la Recherche scientifique. Nous pouvons, par ailleurs, utiliser les principes de compétences pour une culture de la démocratie proposés par le Conseil de l'Europe afin de se familiariser avec les dimensions multiples et complexes de la vie démocratique dans la cité. Ainsi, le modèle de compétences proposé détaille clairement le champ d'application et les types de capacités pertinentes, ainsi que les fonctions qu'elles doivent être capables de remplir dans un système de la recherche scientifique caractérisé par son efficacité et son bon fonctionnement. Ils mettent aussi l'accent sur la liaison forte avec les objectifs d'une politique que le système est censé promouvoir. Parce qu'ils fournissent ainsi un cadre de référence, ces principes directeurs pourront être utilisés comme point de départ par les personnels éducatifs de terrain pour dresser le profil général des domaines où peuvent se manifester des besoins en matière d'éducation afin de préparer les apprenants à un avenir démocratique et compétent.

Les résultats obtenus à travers cette analyse nous permettent de constater que la volonté existe. Toutefois, il y a un décalage entre le texte juridique et la pratique institutionnelle. Afin d'harmoniser les démarches vers la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, l'enseignement supérieur algérien doit aligner le processus éducatif aux besoins sociaux et économiques du pays. L'introduction d'une approche basée sur les droits de l'homme permettrait d'établir un cadre conceptuel afin de comprendre les dysfonctionnements dans l'application des notions de transparence et de démocratie dans certains aspects de l'éducation. Par ailleurs, il est important de porter l'investissement sur les valeurs morales, individuelles et collectives et de garantir l'autonomie et la liberté universitaire afin de promouvoir la recherche scientifique et dynamiser les potentialités humaines vers un développement durable et qualitatif.

Et enfin, il est nécessaire dans ce volet formation et éducation aux valeurs que l'université Sétif 2 puisse donner davantage d'autonomie à ces étudiants afin de leur permettre de développer les compétences nécessaires pour atteindre leurs propres objectifs dans le cadre des processus démocratiques et dans le respect des droits de l'homme. Développer toutes ces compétences signifie permettre aux jeunes d'aujourd'hui d'exercer leurs droits en toute liberté et en toute sérénité et de pratiquer le processus de la démocratie à l'intérieur de la cité et dans la société en général. Garantir toutes ces compétences permettra également aux acteurs de demain de devenir des citoyens actifs dotés d'une ouverture d'esprit, d'une vision du monde plus élargie et d'expériences enrichissantes basées sur la dignité, la tolérance, les droits de l'homme et la démocratie. Ce n'est qu'en réussissant à apprivoiser

cette idée rebelle sur la culture de la démocratie dans nos société, que nous arriverons à instaurer l'Etat de droit.

Conclusion

L'éducation aux valeurs de la démocratie constitue le moteur de développement pour une génération dotée des principes fondateurs de la cité démocratique où la pratique des droits devient un impératif commun à garantir et à partager. Dans cette recherche, nous avons tenté de mettre en exergue les défis auxquels l'université algérienne a dû faire face tout au long du processus de démocratisation de l'enseignement supérieur afin de mesurer l'effort que le pays a déployé dans sa quête vers l'Etat de droit.

Sans, toutefois, prétendre à l'exhaustivité, ce rapport a essayé de démontrer que l'entreprise des valeurs au sein des collectivités, en particulier, et de la société algérienne, en général, plus que jamais nous incite à revisiter la question du rapport entre valeurs nationales et valeurs universelles. Tout bien que mal, le phénomène de mondialisation a provoqué un changement global dans le monde. De ce fait, l'université algérienne, entant que lieu de connaissance et de développement des capacités, se trouve contrainte de s'impliquer positivement dans ce processus d'internationalisation.

En réponse à ces changements, le système de l'enseignement supérieur, souvent jugé incapable de faire face à ces défis, a pu s'intégrer dans une dynamique de transformation positive marquée par une réforme des contenus, des méthodes et des approches d'enseignement. Cette réforme a compté parmi ses objectifs l'introduction d'un Apprentissage par les Compétences et d'une Approche Basée sur les Droits de l'Homme. Un élan considérable qui a ouvert les champs politiques, sociaux et éducatifs sur les notions et les valeurs universelles de dignité, équité, altérité, droit de l'homme et culture de la démocratie.

Au final, l'université algérienne est-elle prête à affronter plus de défis pour de plus grandes ambitions ? Cela dépendra de la volonté des uns et des autres à nourrir cette éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la citoyenneté et à la culture de la démocratie. Cette exigence de formation des citoyens aux compétences de compréhension du monde nécessite le développement des capacités d'orientation et de construction chez les apprenants leur permettant de faire des jugements autonomes. Cette condition permettrait d'appréhender l'éducation aux valeurs de la démocratie comme un construit social inhérent à l'existence humaine, riche dans sa diversité, humaine dans sa fraternité et universel dans ses droits de l'homme.

Références

- Algérie Press Service. 30/10/2016. La Constitution Algérienne publiée dans l'encyclopédie des constitutions de l'université d'Oxford. <http://www.aps.dz/algerie/48304-la-constitution-alg%C3%A9rienne-publi%C3%A9e-dans-l-encyclopdie-des-constitutions-de-l-universit%C3%A9-d-oxford>
- Barrouche, Z & Berkene, Y (2007), La mise en place du système LMD en Algérie: Entre la nécessité d'une réforme et les difficultés du terrain. Revue des Sciences Economiques et de Gestion. 2004 (07), p. 2. Université de Sétif.
- Charte d'Ethique et de Déontologie Universitaire. https://www.mesrs.dz/documents/12221/26200/Charte+fran_ais+d_f.pdf/50d6de61-aabd-4829-84b3-8302b790bdce.
- Conseil de l'Europe. Compétences pour une Culture de la Démocratie. Conseil de l'Europe. F-67075 Strasbourg Cedex. <http://book.coe.int> . © Conseil de l'Europe, avril 2016. Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

- Conseil de l'Europe. Recommandation CM/Rec (2010) 7 relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la Citoyenneté démocratique.
- Conseil de l'Europe. Recommandation CM/Rec (2012) 13 relative à la qualité de l'éducation.
Dernière visite le 01/11/2016 à 19 :24.
- Frédéric Lazorthes, *La démocratie dans l'horizon des valeurs*, Revue Informations sociales, Les valeurs en crise ?, n°136, décembre 2006.
- L'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique en Algérie : 50 années du service du développement 1962 – 2012.
<https://www.mesrs.dz/documents/12221/189730/50-fr.pdf/>
- Martin Edzodzomo-Ela (2000). Mon projet pour le Gabon: comment redresser un pays ruiné par trois décennies de mauvaise gestion. KARTHALA Editions, 2000, p. 302.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Algérien (MESRS, 2012), L'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique en Algérie : 50 années au service du développement 1962 -2012).
<https://www.mesrs.dz/documents/12221/189730/50-fr.pdf/e6776c03-a0f2-486a-8cd9-bf956b721b4b>.
- Panassier Catherine et Pugin Valérie (Date non-mentionnée) : Éducation et Démocratie. Millénaire : le Centre de Ressource Prospectives du Grand Lyon.
http://www.millenaire3.com/content/download/1337/18425/version/2/file/Education_de_mocratie.pdf. dernière visite le 01 Novembre 2016.
- Simone Gaboriau, Hélène Pauliat –(2006). Justice, éthique et dignité: actes du colloque organisé à Limoges les 19 et 20 novembre 2004. P. 133. Presses Univ. Limoges, 2006
- Site Officiel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : www.mesrs.dz. Dernière visite le 01/11/2016 à 19 :21.